

Les activités et la réputation de Gestion financière MD (MD) reposent sur le lien de confiance établi avec ses clients, ses employés et ses autres parties prenantes. La protection des renseignements qui sont sous sa garde est essentielle à l'établissement de relations basées sur la confiance.

Dans le cadre de son engagement visant à favoriser et à maintenir ce lien de confiance, MD, en tant que membre du groupe d'entreprises de la Banque Scotia, a mis sur pied un programme rigoureux visant à protéger les renseignements personnels qui lui sont confiés. Ainsi, son engagement se fonde sur :

- **La responsabilité** : Nous avons établi un cadre de protection de la vie privée qui énonce la structure et la responsabilité du traitement des renseignements personnels à l'échelle de MD. Ce cadre est supervisé par le Bureau de protection de la confidentialité, dirigé par le chef de la confidentialité, dont la responsabilité consiste notamment à élaborer et à tenir à jour le Programme de confidentialité de MD.
- **La sécurité** : Nous avons mis en œuvre des mesures visant à protéger les renseignements personnels qui nous sont confiés.
- **Le respect** : Nous recueillons, utilisons et communiquons les renseignements d'une manière juste, éthique et non discriminatoire.
- **L'utilité** : Nous utilisons les renseignements pour créer de la valeur, améliorer l'expérience des services financiers, et gérer nos activités.
- **L'adaptabilité** : Nous vérifions les lois, les normes et les pratiques du secteur en matière de confidentialité et de protection des données de façon à offrir nos produits et nos services d'une manière qui respecte la confidentialité.
- **La transparence** : Nous expliquons d'une façon claire et facilement accessible la manière dont nous traitons les renseignements personnels. Les documents mentionnés ci-dessous décrivent nos pratiques en matière de protection des renseignements personnels :

## ENTENTE SUR LA CONFIDENTIALITÉ

L'Entente sur la confidentialité explique comment la Banque Scotia utilise les renseignements personnels, indique le type de renseignements recueillis, à quel moment et pour quelles raisons elle les recueille et les utilise, ainsi que les circonstances dans lesquelles elle les communique.

## POLITIQUE SUR LES TÉMOINS ET LA PUBLICITÉ CIBLÉE PAR CENTRES D'INTÉRÊT

La Politique sur les témoins et la publicité ciblée par centres d'intérêt explique comment MD et le groupe d'entreprises de la Banque Scotia utilisent des témoins et d'autres moyens technologiques sur ses sites Web, notamment pour présenter des publicités plus pertinentes.